

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL du 2 SEPTEMBRE 2020

1° - CRÉATION D'UN POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES OU DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR REMPLACER Mme CORINNE PASQUIER :

Le cadre d'emploi considéré sera,

soit celui des attachés territoriaux,
soit celui des rédacteurs.

En cas de carence, le poste sera ouvert à des chargés de missions.

Poste ouvert si possible au 1^{er} octobre 2020 voir au plus tôt.

(VOTE)

2° - AUDIT FINANCIER ET PATRIMONIAL DE LA COMMUNE :

Deux devis ont été reçus. Celui de l'entreprise KPMG a été retenu pour la somme de 6 600 € TTC contre celui de l'entreprise EXFILO pour 4 860 € TTC.

Le choix s'est opéré sur la connaissance que nous avons de la Société KPMG qui fait autorité sur le marché. Cette société a présenté une approche des finances communale à l'Abbaye de l'Épau, présentation parrainée par le Département de la Sarthe. L'audit est une de ses spécialités. De plus, dans ce devis est inscrit le devis patrimonial, qui ne l'est pas chez EXFILO.

3° - ORNE SAOSNOISE :

Par délibération du 4 juin 2020, la Commune a désigné un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Bassin de l'Orne Saosnoise. La Commune n'avait pas à le faire puisqu'elle adhère à la Communauté de Communes Maine Saosnois qui elle-même siège au Syndicat. La délibération sera rapportée.

(VOTE)

4° - LOTISSEMENT SARTHE HABITAT :

Construit à partir de la rue de Bellevue (*rue longeant le pignon de la Maison de Retraite et reliant la rue Lorient de la Borde à la rue Henri et Charles Chardon*).

A. Confirmer la cession de Terrain :

Le projet de lotissement locatif de 10 logements a été lancé sous la précédente mandature. Sarthe-Habitat nous demande de confirmer l'adhésion de la Commune au projet puisqu'une nouvelle équipe est en place.

Engagement de la Commune : Céder à Sarthe-Habitat une surface de 2 026 m² sise sur les parcelles cadastrées section AC n° 66 et AC n° 265 au prix de 1 €.

Engagement de Sarthe-Habitat : Construction de 10 logements locatifs. Prise en charge des frais d'acte authentique pour la cession.

(VOTE)

B. Nom de la rue et du lotissement :

Sarthe Habitat nous demande de bien vouloir :

- Lui donner un nom,
- Donner un nom aussi à la voie interne qui le desservira.

Exemple :

M. et Mme X
Lotissement..... ?
1 rue..... ?

Merci de bien vouloir y penser et présenter des propositions.

Le commencement des travaux est prévu pour début 2021.

(VOTE)

5° - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

Commision Culture & Patrimoine
Vice-président : Philippe GAGNOT

Compte-rendu du 28 juillet 2020

Étaient présents : Philippe GAGNOT - Francis BELLUAU - Anne Marie GARNIER - Karine NÉEL - Guillaume TERTEREAU Jennifer DIOT - Sylvie HÉRON - Jean COCHIN - Alain GALLET – Jean-Claude BOULARD – Viviane GROUARD – Patrick FOUANON

Nous avons fait :

↪ un inventaire de la Culture proposée à Marolles-les-Braults :

- Le Centre Culturel,
- La Bibliothèque Intercommunale,
- La Boîte à livres (*en faire une autre plus grande*)
- Cinéambul,
- L'intercommunalité : 2 spectacles par an ?

↪ un inventaire du patrimoine :

- Les Églises,
- Le Prieuré de Saint-Symphorien,
- La Maison de la rue Gaugusse,
- Les vieilles fermes (*La Bretonnière – 1402, Mécorbon – 12^e siècle*)
- Le four à chanvre : que pouvons-nous y faire ?
- Les Calvaires à entretenir (*La Forge, Saint-Symphorien..*)

Nous avons parlé :

↪ du Musée de Vivoin qui cherche où placer son expo sur les pommes, le cidre et le calva. Des idées sont émises.

↪ de chercher des concerts pour des jeunes, sans prétention

↪ 2020 : Un concert d'orgue sur septembre, octobre,

↪ L'École de Musique pour un concert

↳ d'une animation pour Noël avec chalets et groupes (voir avec C.A.S.C.AD.E)

↳ de Contacter le « Pays » pour un cinéma en plein air

Puis nous avons visité la maison rue Gaugusse et quelques idées ont été émises.

-°-°-°-°

**Commission Communication & Information
Vice-président : Jennifer DIOT**

Compte-Rendu du 9 juillet 2020

Étaient présents :

Jennifer DIOT – Karine NÉEL – Anaïs BOUCHER – Philippe GAGNOT

« Marolles Info » est demandé par la Population. Un numéro spécial sortira début septembre sous le même format que l'ancien avec quelques mises à jour au niveau des informations.

Le « Marolles Info » est imprimé en Mairie grâce à une machine qui imprime, plie les feuilles en 2 et agrafe les livrets.

Une page détachable sera rajoutée afin que les habitants puissent noter leurs suggestions, remarques ou propositions concernant la vie de la Commune. Ils pourront la déposer dans la boîte à idées, en Mairie, ou par mail.

À partir de janvier 2021, le « Marolles Info » sera retravaillé pour une mise en page plus moderne, plus épurée.

Notre souhait :

↳ Relancer le « Marolles Notre Ville » avec des encarts publicitaires.

↳ Utilisation des différents moyens de communications : Faire vivre la page « Facebook » en envoyant photos, infos (*Conseillers, associations, commerçants etc...*)

↳ Mobiliser la presse écrite, les radios Alpes Mancelles et Sweet Fm, Le Mans TV

6° - SYNDICAT D'EAU DE ROUÉSSÉ-FONTAINE :

M. GESLIN, Président,, avait demandé l'élection de 7 membres titulaires et 7 membres suppléants.

Renseignements pris il n'en faut que 6. 2 noms doivent donc être rapportés.

Composition faite :

Titulaires : Francis BELLUAU – Alain GALLET – Patrick FOUANON – Jean-Claude BOULARD – Bruno TISON – Jean COCHIN – Philippe GAGNOT

Suppléants : Lucas JUIGNÉ – Guillaume TERTEREAU – Anaïs BOUCHER – Jennifer DIOT – Anne-Marie GARNIER – Julie HEUZARD – Sylvie HÉRON

(VOTE)

7° - **MUR À PROXIMITÉ DU BÂTIMENT C.A.S.C.A.D.E : Rue du Général-de-Gaulle**



Les négociations avec la Communauté de Communes continuent. La grille qui prendra assise sur le mur réduit (*donc le muret*) serait financée par la Communauté de Communes.

Le mur devrait l'être par la Commune mais nous n'avons pas encore le devis de M. LEDRU, architecte. Pour l'instant donc rien n'est concrétisé.

8° - **DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES :**

A – Budget du lotissement « Le Petit Clos » :

Lotissement situé rue de Mamers, entre la « Mare de la Touche » et la Gendarmerie.

Ce budget a été voté sous la précédente mandature. Une erreur s'est produite lors de l'élaboration. Ce sont les chiffres de 2018 qui ont été repris au lieu de ceux de 2019.

Nous procédons donc à sa rectification (voir document joint)

B – Amortissement – Budget Commune – Enfouissement des réseaux :

Les amortissements doivent être inscrits au budget au centime près. Ceux inscrits au budget Commune votés sous l'ancienne mandature ne l'ont pas été. Il nous faut donc y remédier (voir document joint).

Pour ces deux points budgétaires une délibération rectificative est nécessaire qui entrainera un **VOTE**.

9° - **DÉLIBÉRATION « FÊTES & CÉRÉMONIES » :**

Dépenses inscrites à l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies » :

- Mariages,
- Décès,
- Anniversaires,
- Parrainages Civils,
- Départs à la Retraite,

- Fête de la Libération,
- Feux d'Artifice,
- Fleurissement,
- Congrès,
- Vœux du Maire,
- Inaugurations,
- Repas élections,
- Médailles,
- Spectacles de Noël,
- Expositions
- Chèques cadeaux Noël ou Bon d'achat

Cette liste avait été établie à la demande du Percepteur.

(VOTE)

10° - TOITURES :

Deux toitures posent problème. Celle de « La Poste » qui est à refaire et celle de « l'École Maternelle », fuite dans des placards, certainement un problème d'étanchéité.

Nous vous demandons de bien vouloir recruter un maître d'œuvre pour ce dossier

(VOTE)

11° - CONTRAT MARIE-NOËLLE BERGEOT :

Mme BERGEOT assure jusqu'au 4 septembre 2020, 12 heures de ménage sur la Commune. Elle est titulaire d'un contrat à durée déterminée qui se termine le 4 septembre 2020. À partir de cette date soit elle est licenciée soit elle intègre la Fonction Publique Territoriale.

Mais sur les 12 heures, 6 relèvent de la Communauté de Communes. Celle-ci nous indique qu'elle préfère signer son propre contrat.

Nous recruterions alors Marie-Noëlle BERGEOT comme Adjoint Technique stagiaire pour 7 heures/semaine pour la Commune (+ 3 heures par mois pour l'entretien du Centre de Secours).

(VOTE)

12° - QUESTIONS DIVERSES :

- C.A.S.C.A.D.E :

Devrait intégrer ses nouveaux locaux le 7 septembre 2020. Une visite « Porte Ouverte » aurait lieu le week-end suivant.

- Raccordement électrique :

Les devis ont été signés en juillet et les raccordements électriques ont été faits à la borne Camping-cars et au parking poids lourds, route de Bonnétable.

- Point sur la rentrée scolaire 2020-2021

Celui-ci sera fait en séance.

- Tennis :

Proposition à 49 465 € mais protocole en cours.

- Utilisation des salles de sport et des sanitaires - à huit clos.